

On n'arrive plus  
à se parler

Il m'a fait trop de mal

Il y a trop de colère  
entre nous

Elle ne nous écoute plus et  
s'isole de plus en plus, elle ne  
nous parle plus

Je ne veux plus aller  
chez mon père !

Mon ado est  
manipulé

Permanences  
et rendez-vous possibles à :  
Chambéry, Aix les Bains,  
Albertville et en Vallée  
(Maurienne, Tarentaise et  
Beaufortain)

Pour tout renseignement et  
prise de rendez-vous :

**04.79.70.88.49**

[mediationfamiliale@udaf73.fr](mailto:mediationfamiliale@udaf73.fr)

Udaf 73  
28 Place du Forum  
CS 40948  
73009 CHAMBERY Cedex

avec le soutien de :



MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE



Réseau  
Parentalité  
REAAP



## LA MÉDIATION PARENTS - ADOLESCENTS

Renouer le dialogue  
Dépasser le conflit  
Préserver les liens familiaux



## De quoi parle t-on ?

### Un temps d'écoute , d'expression et d'échanges

Dans des situations de conflits, de rupture, de difficultés de communication et de relation entre l'adolescent et son ou ses parents.

### Une recherche de solutions

mutuellement acceptables et en fonction des besoins de chacun, en réaffirmant les places de chacun.

### Des entretiens confidentiels

en présence d'un médiateur familial, tiers impartial, neutre, diplômé d'Etat. C'est un professionnel formé à l'écoute, à l'accompagnement du changement. Il est attaché au respect de la liberté de choisir de chacun.

### Un coût adapté aux ressources de chacun

Toute médiation débute par un premier rendez-vous d'information non payant et sans engagement. Par la suite, la participation financière est calculée en fonction des revenus des parents selon le barème CNAF, non payant pour l'adolescent.

## Pour qui ?

Tous les membres d'une famille face à une situation de conflit, de crise, qui fragilise les liens avec l'adolescent :



## Comment ?

### L'entretien d'information

chaque parent  
individuellement ou en  
commun  
recueil de l'adhésion.

**Début du processus**  
entretien de l'adolescent  
avec le médiateur familial  
recueil de l'adhésion.

### L'entretien préparatoire

entre le parent concerné et  
le médiateur familial.

**L'entretien de remise en lien**  
Renouer le dialogue  
avec l'adolescents, son  
parent et le médiateur.

**Le bilan**  
entretien individuel ou  
commun avec le  
médiateur familial.